



Québec, le 8 septembre 2014

Madame Patsy Thompson  
Directrice générale de l'évaluation et de la protection  
Environnementale et radiologique  
280, rue Slater, 2<sup>e</sup> étage  
C.P. 1046, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

**Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec**

Madame,

Lors de la première semaine d'audience publique tenue en territoire cri (et plus précisément le 4 septembre 2014) vous avez informé la commission d'enquête que la concentration de radon dans les mines a été considérablement réduite en raison d'une amélioration notable de la ventilation.

Pourriez-vous en conséquence déposer à la commission les informations suivantes :

- 1) les concentrations moyennes quotidiennes de radon mesurées a) dans les premières mines d'uranium canadiennes et dans les plus récentes (ou encore dans celles qui bénéficient des meilleurs systèmes de ventilation) ;
- 2) en fonction de la différence entre les deux résultats, estimer les quantités de radon émises quotidiennement dans l'atmosphère, à l'extérieur des mines récentes (ou de celles qui bénéficient des meilleurs systèmes de ventilation);
- 3) en admettant que tout le radon est émis à l'atmosphère d'un seul endroit de la mine de façon continu, obtenir par modélisation les concentrations de radon retrouvées à 100 m, 500 m et 1000 m dans l'axe des vents dominants;
- 4) à partir des résultats obtenus en 3, estimer l'exposition (en mSv/an) de personnes qui vivraient à 100 m, 500 m et 1000 m.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

c.c. M. Robert Power, [robert.power@cnscccsn.qc.ca](mailto:robert.power@cnscccsn.qc.ca)